

65^e RALLYE DE LORRAINE

Coupe de France des rallyes (coefficient 4)

18, 19 et 20 septembre 2020

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :

- Lundi 1 aout.

Ouverture des engagements :

- Lundi 1 aout.

Clôture des engagements :

- Lundi 7 septembre.

Parution et distribution du carnet d'itinéraire :

- Samedi 12 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00, pièces autos Baccarat, 23 Rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT.
- Dimanche 13 septembre 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00, hôtel de la Renaissance, rue des Cristalleries, 54120 BACCARAT.
- Vendredi 18 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00, pièces autos Baccarat, 23 Rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT.

Dates et heures des reconnaissances :

- Samedi 12 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Dimanche 13 septembre 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Vendredi 18 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30.

Vérifications des documents le :

- Vendredi 18 septembre de 14h30 à 18h00
Lieu : Salle des fêtes, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Vérifications des voitures le :

- Vendredi 18 septembre de 14h45 à 18h15 Lieu,
Garage BERTIN, 14 route de Nancy 54120 Baccarat.

Heure de mise en place du parc de départ le :

- Vendredi 18 septembre à l'issue des vérifications techniques,
Parking Salle des Fêtes de Baccarat.

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :

- Vendredi 18 septembre à 17h00, lieu :
Salle des fêtes, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Publication des équipages admis au départ le :

- Vendredi 18 septembre à 19h00, panneau d'affichage,
Salle des fêtes, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Publication des heures et ordres de départ de la 1^{ère} étape :

- Vendredi 18 septembre à 19h15, panneau d'affichage,
Salle des fêtes, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Départ de la 1^{ère} étape :

- Samedi 19 septembre à, 9h00,
Parc fermé, place du marché, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Arrivée de la 1^{ère} étape :

- Samedi 19 septembre à partie de 20h35,
Place du marché, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Publication des résultats partiels et des heures et ordre de départ de la 2^{ème} étape :

- Samedi 19 septembre à 24h.
Panneau d'affichage, place du marché, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Départ de la 2^{ème} étape :

- Dimanche 20 septembre à, 8h30,
Salle des fêtes, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Arrivée de la 2^{ème} étape :

- Dimanche 20 septembre à, 16h34,
Parc fermé, place Carnot, 54000 NANCY.

Vérification finale le :

- Dimanche 20 septembre,
Centre contrôle technique ACL, Boulevard Louis Barthou, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

Publication des résultats du rallye :

- 30' après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé d'arrivée.
Panneau d'affichage, place Carnot, 54000 NANCY

Taux horaire de la main d'œuvre :

- 60 € TTC

Remise des prix le :

- Dimanche 20 septembre
Sur le podium d'arrivée, dès l'arrivée de la première voiture.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Club Lorrain, en qualité d'organisateur Administratif et Technique, organisent les 18,19 et 20 septembre 2020, le 65^{ème} rallye National de Lorraine, **participation étrangère autorisée.**

Cette épreuve sera doublée d'un rallye d'un rallye VHC et Vhrs.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Grand Est le 15/06/2020 sous le numéro 26 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 356 en date du 15 Juillet 2020

FFSA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

PERMIS D'ORGANISATION

N° : **356**

DATE : **15 juillet 2020**



Comité d'Organisation

Président : **Jean René DUBOIS**

Membres : **Les membres de l'Asac Lorrain.**

Secrétariat du rallye : **Asac Lorrain, Boulevard Barthou - Bp 104 - 54503 Vandoeuvre Cedex.**

Téléphone : **0975 05 68 54** Port. : **06 20 30 21 05**

Site internet. : **www.asaclorrain.eu** Email. : **asac.comite@wanadoo.fr**

Permanence du Rallye :

1^{ère} étape : Salle des fêtes, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

2^{ème} étape : Salle des fêtes, Avenue de la Chapelle, 54120 Baccarat.

Organisateur technique

Nom : **Asac Lorrain**

Président : **Jean René DUBOIS**

« Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA ».

1.1P. OFFICIELS

Fonction	Nom Prénom	N° de Licence
<u>Observateur FFSA</u>	PRISTCHEPA Ivan	
<u>Président du Collège</u>	COTTET Patrice	8012
Membre du Collège	LATOUCHE Marie Line	234919
Membre du Collège	CONDAMIN Claude	122813
Secrétaire de Collège	PECCAUD Michelle	2309
<u>Directeur de course Général</u>	HAZARD Jan Hug	1505
Directeur de course Adjoint Pc	DUMAS Frédéric	188389
Directeur de Course Vhrs	LEUVREY JEAN-CLAUDE	88
Directeur de course Es au Pc Adjoint Nouveau départ	BIDAL Jean Charles	1625
Directeur de course Es au Pc	LOUDART Fabrice	8912
Directeur de course Es au Pc	CLAUDE David	221403
Directeur de course en Es	DEVAUX Olivier	1751
Directeur de course en Es	SICHLER JEAN-JACQUES	17673
Directeur de course en Es	ANGELMANN ALAIN	214977
Directeur de course en Es	LEONATE MICHEL	12844
Relation Concurrents	ANGELMANN JOCELYNE	233639
Relation Concurrents	HORALA Gilbert	12674
Médecin Chef	DIDELOT JEAN-PAUL	6378
Médecin en Es	CUNIN Brice	203302
Médecin en Es	WIEDENKELLER MICHEL	146262
Responsable Sécurité Autorité	DUBOIS JEAN-RENE	3437
<u>Responsable Commissaires Technique</u>	CHARBONNEAU Marc	47435
Commissaire Technique	LORRAIN MICHEL	105082
Commissaire Technique	DERCHE DENIS	33547
Commissaire Technique Responsable Nouveau départ	PROTOIS GERARD	1906
	HAEFFELIN DANIEL	
Commissaire Technique	SALTZMANN Michel	15471
	Mesdames et Messieurs de la Ligue Grand Est du sport Automobile et des Ligues Voisines	
Classement informatique	LC Chrono + Gérard PEUREUX	
Juge de Fait	NOIRANT Maurice Sophie	230011
Responsable Presse	BOURGUIGNON Maxime	245620

Responsable Administratif	PEUREUX Odile	11716
Responsable Commissaire	LECOMTE LAURENT	19534
Responsable Parc de regroupement	THOUVENIN Isabelle	3295
Véhicule Tricolore	ROMBOURG FRANCIS	34694
Véhicule Info/Sono	SERNAGLIA Joël	56895
Véhicule Info/Sono	VARREY ERIC	50418
Véhicule Damier	WAMBACH JEAN	3030

1.2P. ELIGIBILITE

Le 65^e Rallye National de Lorraine compte pour la Coupe de France des rallye 2021 coef.4 et le championnat de la **Ligue Grand Est du Sport Automobile 2020 ou 21**
 Le Trophée Féminin « Lucie VAUTHIER ».
 Le Trophée « Christian FRA »

1.3P. VERIFICATIONS

Les concurrents engagés consulteront à partir du lundi 14 septembre, l'heure de convocation aux vérifications administratives, sur le Web : [www. asaclorrain.eu](http://www.asaclorrain.eu).

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au « 65^{ème} Rallye National de Lorraine » doit adresser au secrétariat du rallye, Asac Lorrain, Boulevard Barthou - Bp 104 - 54503 Vandoeuvre Cedex.

la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, avant le **Lundi 7 septembre à minuit (cachet de la poste faisant foi)**.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **110 voitures**, (133 maxi avec le rallye Vhc et Vhrs)

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **590€** + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est.
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **1180 €** + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est.
- **Équipage complet Asac Lorrain, Asa Nancy et plus de 150 kms du départ : 550€** + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (chèque établi à l'ordre de l'A.S.A.C. LORRAIN).

Les chèques seront encaissés à partir du mardi 15 septembre.

La confirmation d'engagement se fera obligatoirement par mail.

Les forfaits devront être déclarés obligatoirement PAR ECRIT au siège de l'ASA ou par mail à : asac.comite@wanadoo.fr

En cas de non présentation, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye.

La retenue sera de : 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye et de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Pour les personnes non excusés et non présentés aux vérifications administratives, l'intégralité de l'engagement sera retenue. Merci de votre compréhension.

3.3P. ORDRE DE DEPART.

Le rallye Moderne partira 15 minutes après le dernier concurrent du rallye Vhc.

3.3.1. Pour la 1ère étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête. Pour les étapes suivantes, le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire, hors pénalités routières (éventuellement à l'issue de la dernière ES courue), avec possibilité de reclassement des pilotes prioritaires et des pilotes acceptés en "nouveau départ après abandon" par le Collège des Commissaires Sportifs quand le cas est prévu.

3.3.2. Attribution des numéros.

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA 2020.

L'assistance sera autorisée dans les lieux définis dans le road book.

4.3.2.1. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

Un juge de faits vérifiera la bonne observation de ces prescriptions. Les commissaires y seront également habilités.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité sera conservé par l'organisateur.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 65^e Rallye de Lorraine représente un parcours de **509,90km**

Il est divisé en 2 étapes et 6 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de **124,45 km**

1er étape :

ES 1-3-5 « Moyenmoutier » 14,53 km,

ES 2-4 « Montigny » 13,84 km,

ES 6 « Baccarat » **2,20** km,

Soit, **73,47** km d'Es.

2e étape :

ES 7-9 « Loromontzey » 12,19 km

ES 8-10 « le Saintois » **13,30** km

Soit, 50,98 km d'Es.

6.1.1P. DOUBLURE

Cette épreuve sera doublée d'un rallye d'un rallye Vhc et Vhrs

6.2. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances auront lieu le :

- Samedi 12 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Dimanche 13 septembre 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30
- Vendredi 18 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h30.

Le nombre de passages autorisés dans chaque es et de **3, des contrôles seront effectués.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

7.1.7. ROAD-BOOK

Les carnets d'itinéraire dits : « road-book », décrivant en détail l'itinéraire à suivre, obligatoire, sous peine de disqualification, seront disponibles le :

- Samedi 12 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00, pièces autos Baccarat, 23 Rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT.
- Dimanche 13 septembre 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00, hôtel de la Renaissance, rue des Cristalleries, 54120 BACCARAT.

- Vendredi 18 septembre de 8h00 à 12h00, 13h00 à 18h00, pièces autos Baccarat, 23 Rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Trois Commissaires choisis par les Responsables des Commissaires seront récompensés par une coupe chacun.

Les prix aux concurrents seront distribués : *Prix Cumulables*

SCRATCH	1er	320 €.	+ 1 coupe	
	2ème	140 €.	+ 1 coupe	
	3ème	70 €.	+ 1 coupe	
CLASSE	1er	220 €	+ 1 coupe	(120 € si moins de 4 partants)
	2ème	120 €.	+ 1 coupe	(si au moins 6 partants)
	3ème	60 €	+ 1 coupe	(si au moins 10 partants)

1 coupe au 1er Equipage Féminin
Prime Trophée Féminin « Lucie VAUTHIER ».

Les chèques seront envoyés au plus tard pour le 30 septembre 2020.

La remise des prix se déroulera le dimanche 20 septembre sur le Podium, avant l'entrée en parc fermé final.